

## 68<sup>ème</sup> réunion de la Commission baleinière internationale

### RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES MÉTHODES DE MISE A MORT ET LES QUESTIONS DE BIEN-ÊTRE

14.00-15.30 heures - Vendredi 14 octobre 2022 au Grand Hotel Bernardin, Portorož, Slovénie

Sujet et point de l'ordre du jour	Principaux résultats
Données fournies sur les baleines tuées, point 3 Informations sur l'amélioration des opérations baleinières sans cruauté, point 4	Le président remercie le Royaume du Danemark au nom du Groenland, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, la Fédération de Russie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, le Royaume-Uni, les États-Unis et la Norvège pour avoir soumis des rapports sur les baleines tuées.
Bien-être des baleines, point 5	Le groupe de travail sur les méthodes de mise à mort et les questions de bien-être approuve une recommandation pour la tenue d'un nouvel atelier sur l'euthanasie et les échouages massifs, qui sera financé par le Fonds volontaire sur le bien-être. Le groupe de travail recommande à la Commission d'approuver l'outil d'évaluation du bien-être des baleines.
Questions de bien-être des baleines associées à l'emmêlement des grandes baleines, point 6	Le groupe de travail sur les méthodes de mise à mort et les questions de bien-être exprime son fort soutien à l'Initiative sur les emmêlements et recommande de poursuivre le travail pour renforcer la capacité au niveau mondial à faire face aux emmêlements des baleines.
Échouages, point 7	Le groupe de travail sur les méthodes de mise à mort et les questions de bien-être apporte son soutien à l'Initiative sur les échouages et approuve le travail et les recommandations figurant dans le document WKMWI/68/7.1/01, notamment : <ul style="list-style-type: none"><li>- Enregistrer les progrès réalisés dans l'intersession par l'Initiative sur les échouages (SI)</li><li>- Approuver les nouveaux objectifs stratégiques et la structure de l'Initiative sur les échouages (SC/68C/E/15)</li><li>- Adopter le projet de plan de travail pour la période 2021-2024 (SC/68C/E/17)</li><li>- Appuyer la demande de financement d'un atelier en personne du groupe</li></ul>

	<p>d'experts sur les échouages (SEP) au printemps 2023 (Annexe 4)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Approuver le maintien du poste de coordinateur des échouages au cours des deux prochaines années jusqu'à la CBI69</li> <li>- Fournir au Secrétariat les coordonnées du Réseau sur les échouages</li> </ul>
Financement, point 9	<p>Le groupe de travail sur les méthodes de mise à mort et les questions de bien-être prend note du rapport du Fonds volontaire sur le bien-être. Le groupe de travail sur les méthodes de mise à mort et les questions de bien-être recommande au comité Finances et Administration d'approuver les critères d'évaluation et les processus d'allocation proposés dans le document WKMWI/68/9.2/01 et d'appuyer la proposition d'ajouter une annexe aux règles de procédure et au règlement financier pour refléter le processus du Fonds volontaire sur le bien-être.</p>